



Dans le but d'assurer votre sécurité au cours de votre séjour au sein de notre établissement, une démarche de gestion globale des risques, composante essentielle de notre démarche d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, est mise en place. Pour ce faire, plusieurs secteurs à risques ont été identifiés et des référents ont été nommés.

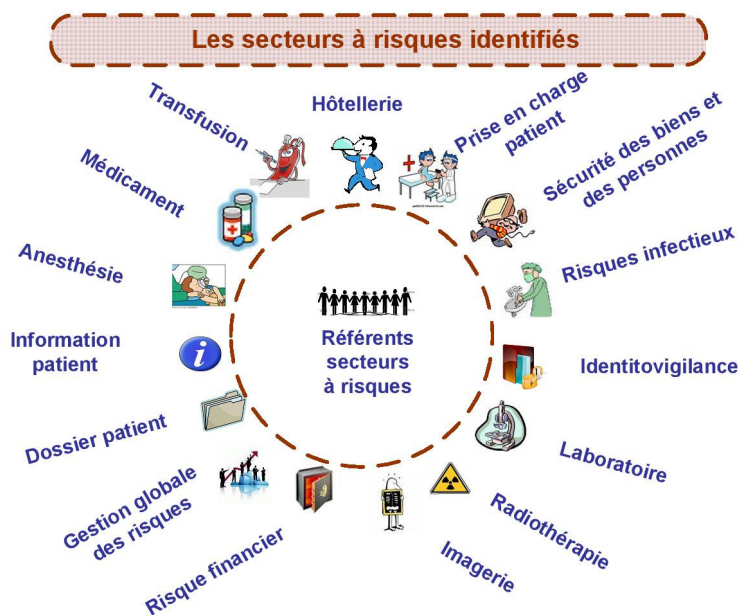
INSTANCE C.O.V.I.R

Le **CO**mité des **VI**gilances et des **RI**sques (**COVIR**) réalise le pilotage et le suivi de la gestion des risques (a priori, a posteriori, gestion de crise) basé sur le processus de prise en charge du patient et veille à la cohérence des actions (préventives et correctives) en lien avec les vigilances sanitaires.

Membres : Référent risques – Référents des vigilances - Membres de la direction - Membres soignants - Corps médical - Membres administratifs / Logistiques - Référents transversaux

Le COVIR, organise la gestion des risques, en collaboration d'autres instances :

- CLIN** = Comité Lutte contre les Infections Nosocomiales
- CLUD** = Comité de LUTte contre la Douleur
- CSTH** = Comité Sécurité Transfusionnelle HémoVigilance
- CLAN** = Comité Liaison de l'Alimentation et de la Nutrition
- CIV** = Comité d'IdentitoVigilance
- CHSCT** = Comité Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
- COMEDIMS** = Comité du MEdicament et des DIspositifs MEdicaux Stériles



GESTION DES RISQUES « A POSTERIORI »: Se base sur le recueil des Evènements Indésirables (EI) signalés au sein de l'établissement ou des plaintes/réclamations patients (orales et/ou écrites), avec mise en place d'actions correctives :

Le personnel saisit une fiche EI. Le référent risques est immédiatement averti du dysfonctionnement par mail

La Fiche EI est analysée en bureau COVIR (Cellule opérationnelle). Un pilote est nommé pour mener l'action

Le pilote met en place des actions correctives afin que l'évènement ne se reproduise plus

Le référent risques contrôle l'efficacité de l'action et clôture la fiche EI

La fiche EI est intégrée au bilan COVIR



GESTION DES RISQUES « A PRIORI »: Permet de gérer les risques prévisibles avant la survenue d'EI. Une cartographie globale des risques, basée sur le processus de prise en charge du patient, est en vigueur et mise à jour régulièrement (ex: en fonction des travaux). Elle est communiquée à l'ensemble des professionnels :

Risques identifiés, cartographiés et scorés (en fonction de leur gravité, fréquence et détectabilité)

Mise en place d'actions pour les risques dont les scores sont les plus élevés

Le référent risques contrôle l'efficacité de l'action et la clôture



GESTION « DE CRISE » - PLAN BLANC: Ensemble des modes d'organisation, techniques et moyens qui permettent à un établissement de se préparer et de faire face à la survenance d'un événement grave inattendu. Pour cela un Plan Blanc, définissant le rôle de chacun, est formalisé et testé annuellement. Pour gérer au mieux une éventuelle crise, une formation auprès de l'ensemble du personnel et des simulations du plan blanc sont réalisées annuellement :

Types de crises identifiés

Cellule de crise organisée

Formation du personnel

Réalisation de simulations

